

COMPTE RENDU

Du
Comité Syndical
SÉANCE du
24 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre mai, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de Formation d'Apprentis Est Loiret de Montargis, s'est réuni au pôle de la section mécanique à Villemandeur, sous la présidence de Monsieur MOREAU Philippe, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux Conseillers Syndicaux le 02 mai 2023.

Présents :

Monsieur MOREAU Philippe, *Président*, Mesdames et Messieurs : Madame SOW Fatimata, Monsieur GODEY Eric, Madame PROCHASSON Arlette, Monsieur LORENTZ Gérard, Madame STARTCHENKO Sylvie, Monsieur DUPORT Jean-François, Madame JAHIER Pascale, Madame GROENEWEG Elizabeth, Monsieur DAUX Dominique, Madame ROGNON Isabelle, Madame BULIK Nadine, Monsieur AMALAL Anas 3^{ème} Vice-Président, Madame SAMICO Sandrine, Madame MARTIN Valérie, Monsieur SAUVAGET Jérémie, Monsieur BESSE Gérard, Monsieur DEPRUN Alain, Madame ANCILE Adama 4^{ème} Vice-Présidente, Monsieur COLOMER Pascal, Monsieur GAUDY Christophe, Monsieur KASSA Wondwossen, Madame LEVEILLE Edwige, Madame MONIN Ghislaine, Monsieur PETIAU Xavier.

Excusés :

Monsieur ABRAHAM Baudouin a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Philippe.
 Madame CHARBONNIER Sandrine a donné pouvoir à Monsieur DAUX Dominique.
 Monsieur TERMMERMAN Pascal a donné pouvoir à Madame LEVEILLE Edwige.
 Monsieur DARMOIS Jean-pascal a donné pouvoir à monsieur AMALAL Anas.
 Madame GOULET Angélique a donné pouvoir à Madame JAHIER Pascale.
 Madame HOUDRE Sylviane a donné pouvoir à Monsieur KASSA Wondwossen.
 Madame RUDTMANN Isabelle a donné pouvoir à DEPRUN Alain.

Absents : Mesdames et Messieurs : BOURILLON Christian, NOZIERES Thierry, DELATRE Jacques-Eric, MONCEL Hugues, VERHULST Marie-Charlotte, DUCARDONNET Alexandre, POUTIER Michel, FERRIER Julien.

Nombre de membres

En exercice :	40
Présents :	25
Votants :	32

Date de la convocation : 02/05/2023

Date d'affichage : 02/05/2023

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en PRÉFECTURE DU LOIRET le :
Et publication ou notification du :

A été nommé secrétaire de séance : Madame SAMICO Sandrine

Objets des délibérations :

- Validation du Compte Rendu du 22 mars 2023.
- Election VP RH-FINANCES.
- Bilan Mi-mandat.
- Résultats fin avril.
- Convention CDG mission « chômage » et « retraite ».
- 50 ans CFA
- Points délégation.
- Questions diverses.

Approbation du compte rendu de la séance du 22 mars 2023

Madame SOW Fatimata a souligné que le pouvoir dont elle disposait de Madame GRONDIN Colette avait été oublié sur Compte Rendu.

Monsieur Le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le compte rendu de la dernière réunion du 22 mars 2023. Le compte rendu est validé à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle qu'il reste à la disposition de tous les conseillers en dehors des conseils syndicaux pour répondre ou clarifier certains points si besoin.

D2023 03 12 : Election Vice-Président RH-FINANCES

Monsieur le Président sollicite les candidatures à l'assemblée afin de procéder à l'élection du Vice-Président. Vacant à la suite du changement de titulaire au sein de la commune de Sully sur Loire.

Le Vice-président aura en charge l'évolution et la maîtrise des RH (1^{er} réunion le 1^{er} juin avec le CDG à Montargis).

Monsieur DEPRUN Alain demande les raisons du choix de la commune de Sully sur Loire du changement de représentant Syndical entraînant une nouvelle élection du Vice-Président.

Monsieur le président rappelle que c'est une décision interne communale et qu'il ne souhaite pas la commenter.

Monsieur le Président propose que l'élection soit à bulletin secret.

- Madame Isabelle ROGNON Isabelle Commune de COURTENAY.
- Madame Edwige LEVEILLE Commune de SULLY SUR LOIRE.
- Monsieur Gérard LORENTZ de l'AME Montargis.

Chaque candidat se présente et expose leur motivation.

Après les votes, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins par le plus jeune et le plus ancien de l'assemblée.

Ces bulletins ont été annexés, le tout placé dans une enveloppe close.

Résultats :

Nombre de votants 32

Proclamation des résultats :

ROGNON Isabelle	Huit (8)
LEVEILLE Edwige	vingt (20)
LORENTZ Gérard	quatre (4)

Madame LEVEILLE Edwige est élue 1^{er} Vice-Présidente, à la majorité absolue et installée immédiatement à son poste.

BILAN MI-MANDAT

Le Président présente une synthèse des actions depuis avril 2021.

Développement :

- Augmentation des effectifs année académique 2022/2023 : **+46%**, soit +124 apprenants (es) par rapport à l'année académique 2020/2021.
- Augmentation des recettes **+38%**.
- Augmentation des subventions (investissements et fonctionnements) par la région CVL et les OPCOS année académique 2022 : **+290%**, soit 244 898€ par rapport à l'année académique 2020/2021.
- Mise en place de nouveaux départements :
 - Développement de l'apprentissage.
 - TRAC (Technique de Recherche à l'Accompagnement au contrat).

Communication :

- Mise en place d'une gazette hebdomadaire pour l'ensemble du personnel du CFA et l'ensemble des élus membres du CS.
- Création du nouveau logo.
- Organisation de deux JPO nocturnes et matinales.
- Refonte du site internet.
- Cérémonie « remise des diplômes » courant novembre de chaque année.
- Rétro événements 2022.
- Remise à niveau de différentes fiches de formations.

Pédagogie :

- Ouverture de nouvelles sections :
 - **2021/2022**
 - Agrément pour l'organisation des sessions d'examen conduisant à la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur.

μ

- CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance).
- MC CCC (Mention Complémentaire Coiffure Coupe Couleur).
- TP ADVF (Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles).
- **2022/2023 :**
 - CAP RC (réparation des Carrosseries).
 - BTS MCO (Management Commercial Opérationnel).
 - BACHELOR RDC (Responsable de Développement Commercial) en partenariat avec CCI France.
 - Mise en place des CCF pour l'ensemble des diplômés du pôle Métier coiffure.
- Conventions de partenariat :
 - Signature d'une convention avec le Lycée Saint Louis pour l'utilisation de l'internat.
 - Signature d'une convention avec le LP Jeannette Verdier afin de pouvoir utiliser l'internat pendant les congés scolaires du LP.
- Remise aux normes et création des plateaux techniques :
 - Création des plateaux techniques « petite enfance et assistant de vie aux familles ».
 - Remise aux normes du salon de coiffure, de l'atelier maintenance automobile et du CDR.
 - Création du plateau technique réparation des carrosseries.
- Mise en place de la plateforme DOKEOS LMS (Learning Management System). Logiciel permettant de créer, gérer et diffuser du contenu de formation en ligne.

Ressources humaines :

- Pour l'ensemble du personnel non pédagogique (pour les postes le permettant) semaine de 4 jours, dont 1 journée en télétravail.
- Mise en place d'un plan de formation pour le staff administratif de notre ERP Yparéo (depuis mai 2021).
- Pour l'ensemble du personnel pédagogique une demi-journée à 1 journée sans face à face pédagogique.
- Optimisation des ressources, de la polyvalence du personnel pédagogique.
- Mise en place des référents Pôles Métiers.
- Organisation de séminaires de travail pour l'ensemble du personnel du CFA.
- Dotation d'un PC portable pour l'ensemble des collaborateurs à temps plein (admin et pédago).

Mobilité Européenne :

- Une première pour les apprentis du CFA est Loiret (classe BP1 Coiffure), 4 semaines en immersion en entreprise du 16/01/2023 au 10/02/2023 à Saint Felix de Guixols (Espagne).
- Participation au consortium Erasmus + CVL (obtention de 12 places pour l'année académique 2023/2024).

Développement sur le territoire Est Loiret :

- Création d'une antenne à Nogent Sur Vernisson concernant le département service à la personne (janvier 2022).
- Mise en place d'une prépa apprentissage à Gien (avril 2022).
- Déménagement du département Automobile à Villemandeur (octobre 2022).

Qualité :

- Certificat Qualiopi (novembre 2021).

Projet pour les années académiques 2023/2024 et 2024/2025 (...):

- Projet de création d'une E2C (Montargis/Gien).
- Ouverture de nouvelles sections en fonction du besoin du territoire à titre d'exemple CAP connexe peinture en Carrosserie.
- 50 ans d'existence du CFA.
- Faire rentrer la culture au sein du CFA, par l'intermédiaire d'exposition du Frac (Fonds régional d'art contemporain) Centre-Val de Loire.
- Projet d'opportunités de création d'annexes sur le territoire Est Loiret.

Madame GROENEWEG Elisabeth adresse ses félicitations aux équipes du CFA Est Loiret pour le travail réalisé.

RESULTATS FIN AVRIL

Monsieur le Président présente une synthèse des résultats à fin avril. À la suite d'un dysfonctionnement interne de la facturation en 2022. Monsieur le Président a mis en place un plan d'actions avec le renfort du CDG. La facturation a été rattrapée avec une facturation plus de 1333K€ contre 287 K€ en 2022 ne nécessitant pas le recours temporaire à une ligne de crédit.

DEPENSES						RECETTES					
Chapitres	Budget	04/21	04/22	04/23	%	Chapitres	Budget	04/21	04/22	04/23	%
011	692 k€	85 k€	172 k€	289 k€	+ 68 %	002	68 k€	112 k€	392 k€	68 k€	-
012	1731 k€	316 k€	432 k€	577 k€	+ 33 %	013	50 k€	17 k€	3 k€	3 k€	0 %
065	122 k€	30 k€	33 k€	23 k€	- 30 %	070	9 k€	0 k€	0 k€	5 k€	NS
066	3 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-	074	2 488 k€	620 k€	287 k€	1 333 k€	+364 %
067	3 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-	075	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-
068	1 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-	042	59 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-
042	123 k€	0 k€	0 k€	0 k€	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 676 k€	431 k€	637 k€	889 k€	+ 39,56 %	Total	2676 k€	749 k€	682 k€	1 409 k€	+ 106,59 %

al

D2023 03 13 : Convention CDG Mission « chômage-retraite »

Monsieur le Président propose de confier la vérification des droits et le calcul de l'allocation d'aide au retour à l'emploi de leurs agents privés d'emploi à la mission chômage et de la gestion des retraites au Centre départemental de gestion du Loiret.

De confier le calcul des indemnités de licenciement, de retraite de toutes natures et des indemnités de rupture conventionnelle à la mission Chômage du Centre départemental de gestion du Loiret.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité Autorise le Président à signer ces conventions.

50 ANS DU CFA

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur AMALAL Anas.

Il rappelle la date pour les 50 ans du CFA le 02/12/2023.

Monsieur AMALAL remercie les équipes qui participent au différent atelier et les remercie de leur implication. Informe les élus qu'ils mettent toute en œuvre pour faire une belle fête tout en faisant attention aux dépenses.

POINTS DELEGATIONS

Monsieur le Président laisse la parole à Madame ANCILE Adama qui fait un bilan du travail sur les fiches de poste réalisées en collaboration avec la Direction, les agents et les formateurs.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention des Vice-Présidents : aucune

Intervention des membres élus : Monsieur COLOMER Pascal

A une question de la part de son Maire concernant les dernières réunions du comité Syndicale qui étaient houleuses.

Monsieur le Président confirme que lors du conseil précédent certaines questions sur le fonctionnement, le remboursement des frais, le budget... avaient suscité des interrogations, un vote budgétaire à bulletin secret et parfois des spéculations sur la teneur de certaines affirmations tenues. Monsieur le Président précise qu'il est disponible pour toutes questions en dehors des conseils pour répondre aux éventuelles interrogations en toute transparence afin d'éviter d'inutiles polémiques. Monsieur le Président a confirmé par courrier à chaque conseiller la situation passée et la régularité des actes. Monsieur le Président rappelle que son seul objectif est le rayonnement du CFA et apporter les meilleurs apprentissages aux jeunes de notre territoire.

Prochaine réunion pour la rentrée.

Séance levée à 19 heures 20.

Le Président,

La secrétaire de séance,

Philippe MOREAU

Sandrine SAMICO

